

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNNEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 – (514) 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 15 septembre 2022
Heure..... 14 h 15
Lieu..... CAFÉTÉRIA (G1.510)

PRÉSENCES – 118 personnes ont signé la feuille des présences.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 21.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Kim Riverin propose *Éric Athlan*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 1

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 18 mai 2022
 - 3.1. Adoption
 - 3.2. Suivis
4. Nouveaux membres
5. Informations
6. Négociations 2023
 - 6.1. État des lieux
 - 6.2. Adoption du cahier de demandes de table centrale
 - 6.3. Adoption du cahier de demandes de table sectorielle
7. Projet d'entente locale sur les conditions de travail dans des projets-pilotes d'intégration d'enseignement à distance (EAD) dans des AEC
8. Modifications au contrat d'assurances collectives
9. Varia

Proposée par Caroline Leduc
Appuyée par Jérôme-Melville Giguère
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MAI 2021

3.1 Adoption

Recommandation 2

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Aurélie Girard
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

Suivis

Il n'y a aucun suivi.

4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant·e·s ayant adhéré au SPECA depuis le 18 mai 2022 et dont les noms sont les suivants: *Sara Abou Chacra*, *Mario Champagne*, *Christian Bourgeois et Martine Hugron* (TAJ), *Issa Diop* (Génie industriel), *Olivia Robinson* (Mathématiques), *Dominic Lauzon* (Chimie), *Alex Gagnon* (Philosophie), *Joanie Côté-Dumais* (SPU), *Anna Marie Christodoulides* (Anglais), *Louis Auger* (Gestion), *Annie Robidoux* (Échographie), *Julie St-Hilaire* (Médecine nucléaire) et *Zhor Amalou* (Physique).

5. INFORMATIONS

Décision rendue dans le cadre du différend entre Sciences humaines et Mathématiques

Elsa Myotte informe l'assemblée de la décision rendue dans le différend et mentionne que l'exécutif soutient le Département de mathématiques face aux impacts de cette décision sur les emplois dans cette discipline. Elle indique qu'une réflexion devra être faite pour évaluer les répercussions plus larges de cette décision sur les futures actualisations de programme au Collège.

Langue d'enseignement dans les cégeps et projet de loi 96

Elsa Myotte annonce qu'en Conseil fédéral extraordinaire de la FNEEQ, le 8 septembre dernier, la délégation du SPECA a porté le mandat de l'assemblée générale de demander à la FNEEQ de se positionner en faveur de l'application au secteur collégial des dispositions de la loi 101 portant sur la langue d'enseignement. Une majorité de délégué·e·s des syndicats de la FNEEQ ont choisi, par vote secret, de réviser la position adoptée il y a un an, qui s'opposait à cette application.

Journée de grève climatique du 23 septembre

David Schwinghamer fait un état de la mobilisation au Collège autour de la journée de grève climatique du 23 septembre. Il indique que le niveau de mobilisation est plus faible qu'en 2019 et explique pourquoi, dans ce contexte, l'exécutif du SPECA a choisi de ne pas porter ce dossier.

Mathieu St-Jean invite l'assemblée, à défaut de participer à la grève climatique, à réfléchir à la possibilité de contribuer financièrement à la lutte contre les changements climatiques.

Comité mobilisation

David Schwinghamer indique qu'une feuille circulera dans la salle pour que les personnes intéressées à constituer un comité mobilisation en vue des négociations 2023 puissent y inscrire leurs noms.

6. NÉGOCIATIONS 2023

6.1 État des lieux

Elsa Myotte fait un état des lieux sur les négociations 2023 au niveau de la table centrale et de la table sectorielle et explique que, pour la table centrale, un retour doit être fait sur le cahier de propositions avant le 23 septembre. Elle explique également les étapes à venir et leurs échéances.

6.2 Adoption du cahier de demandes de table centrale

Elsa Myotte, Bernard St-Louis et Julie Cloutier expliquent les propositions du cahier de table centrale.

Recommandation 3

Il est proposé :

QUE le SPECA mandate ses représentant·e·s pour adopter le cahier de revendications de la table centrale du front commun CSN-CSQ-FTQ.

Proposée par Kim Riverin
Appuyée par Caroline Leduc
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 4

QUE le SPECA réclame que soit portée à la table centrale, par le front commun CSN-CSQ-FTQ, une revendication salariale propre à l'échelle des enseignantes et enseignants au collégial, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue.

Proposée par Louis Fortier
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

Proposition de l'assemblée

Kim Riverin propose :

Que le SPECA mandate ses représentant-e-s à la table centrale pour demander, en plus de la proposition 1 du cahier de négociation, un rattrapage salarial équivalent à la perte du pouvoir d'achat de la précédente convention et applicable dès le jour 1 de la nouvelle convention.

Appuyée par Vincent Roy
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 5

Il est proposé :

QUE le SPECA réclame :

- que soit portée à la table centrale ou, le cas échéant, à la table sectorielle, une revendication visant l'obtention d'un financement dédié permettant de régler certains enjeux liés à l'invalidité longue durée des enseignantes et enseignants au collégial, notamment en ce qui a trait à l'arrimage entre les retours d'invalidité de longue durée et la rémunération des périodes de vacances.
- que, dans l'éventualité où cette demande devait être portée à la table sectorielle, elle soit intégrée au cahier de dépôt sectoriel.

Proposée par Gaston Sauvé
Appuyée par Caroline Leduc
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 6

Il est proposé :

Considérant que les difficultés de recrutement et de rétention des ouvriers spécialisés sont une des conséquences directes de leur sous-rémunération ;

Considérant que l'attribution de primes est une solution temporaire qui brise l'équilibre instauré entre les différents corps d'emploi ;

Considérant le risque de générer une disparité de traitement entre les genres ;

Il est proposé :

QUE le SPECA réclame qu'une analyse différenciée selon le genre soit réalisée en lien avec la proposition 6 des revendications de table centrale, à l'effet d'apporter des améliorations à la lettre d'entente des ouvriers spécialisés.

Proposée par Jérôme-Melville Giguère
Appuyée par Josiane Robidas

Laurence Daigneault Desrosiers propose l'amendement indiqué ci-après en italique :

QUE le SPECA réclame *qu'une réflexion soit menée sur les distorsions de traitement engendrées par les primes d'attraction et de rétention de main-d'œuvre liées à des titres d'emplois spécifiques* et qu'une analyse différenciée selon le genre soit réalisée en lien avec la proposition 6 des revendications de table centrale, à l'effet d'apporter des améliorations à la lettre d'entente des ouvriers spécialisés.

Appuyée par Philippe de Grosbois
L'amendement est adopté à l'unanimité
La proposition telle qu'amendée est elle aussi adoptée à l'unanimité

6.3 Adoption du cahier de demandes de table sectorielle

Elsa Myotte présente la stratégie de la table sectorielle. Elsa Myotte, Julie Cloutier et Bernard St-Louis présentent par la suite les thèmes du cahier de table sectorielle.

Recommandation 7

Il est proposé :

QUE le SPECA mandate ses représentant·e·s pour adopter le cahier de dépôt sectoriel initial de l'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC).

Proposée par Sylvain Beausoleil
Appuyée par Louis Fortier
Adoptée à l'unanimité

Julie Milette propose l'ajournement de l'assemblée
Josiane Robidas appuie
Adoptée à majorité

Levée de l'assemblée à 16 h 45.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications